

L'école gratuite est un droit, non un choix!

Depuis plusieurs dizaines d'années maintenant la gratuité de l'école, principe fondateur de notre société semble voler en éclat. Dorénavant la scolarité des enfants coûte cher, **de plus en plus cher!** Une cherté qui pénalise en premier lieu les familles les plus précaires mais qui tend à impacter de plus en plus lourdement les familles de classe moyenne tant les budgets en matière scolaire explosent.

La Guyane n'échappe pas à ce triste constat, bien au contraire ! C'est dans ce territoire touché à plus de 20 % par le chômage et où une grande partie de la population vit en dessous du seuil de pauvreté¹ que l'on trouve les écoles parmi les plus chères : du fait du désengagement de l'Etat à ses différents niveaux – national et local, mais aussi des grandes distances et des coûts de transport qui alourdissent encore un peu plus le budget des familles. Le Défenseur des Droits, confirme cette cherté et les entraves à la scolarisation qu'elle représente dans son rapport et ses recommandations pour la Guyane de février 2016 dernier.

Si on accumule le coût des fournitures, du transport et de la restauration (lorsqu'elle existe) scolaires, ce sont **plusieurs centaines d'euros par an** que les familles déboursent chaque année quelque soit le revenu de ces mêmes familles. Les explications à cette cherté sont multiples : baisse des investissements de l'Etat et des collectivités locales dans les écoles, politiques d'austérité généralisée, augmentation du coût des transports, coût de la modernisation des écoles notamment par les

¹ Selon l'Insee en 2009, la population active ne représentait que 37 % des 15-64 ans. 90 % de la population recensée n'était pas imposable. Ces derniers déclarent un revenu net moyen annuel de 3257 euros

investissements numériques, etc. Ces explications sont néanmoins aujourd'hui avancées par des politiques et des élu-e-s qui font des choix, des choix de casse des services publics et de marchandisation du bien commun et collectif. Nous avons nous aussi, équipes éducatives et parents d'élève, notre part de responsabilité quant à cette flambée des prix de l'école et à cette disparition de la gratuité de l'école, par nos laisser-faire, nos choix pédagogiques voire nos choix politiques.



Et pourtant cette gratuité n'est pas une utopie, elle a ainsi été en partie effective après guerre dans un pays pourtant à genou. Les enfants pouvaient accéder gratuitement à l'école et bénéficier d'un minima pour pouvoir apprendre. Les fournitures scolaires, la restauration ou les collations étaient assurées par les collectivités locales (donc, grâce à un engagement politique et par les impôts) - tout comme le transport dans certaines régions. Cette gratuité existe également dans de nombreux départements (39

départements assurent par exemple le transport scolaire gratuit). Il s'agit même d'un principe historique et posé dans la loi puisque le principe de gratuité de l'enseignement primaire public a été posé dès la fin du XIX^{ème} siècle par la loi du 16 juin 1881.

La gratuité, bien plus qu'une question d'équité et d'égalité (fondements des démocraties modernes), prend tout son sens lorsque l'on regarde de plus près la situation de la population guyanaise. Ainsi les familles guyanaises restent des familles avec beaucoup d'enfants : le taux de fécondité est de 3,4 enfants par femme. Cela fait des investissements de plusieurs centaines d'euros par an par famille rien que pour le transport scolaire ! Des sommes qui grèvent lourdement le budget des familles les plus modestes. Selon

le rapport du Défenseurs des Droits, en Guyane, ainsi, 59 % des enfants vivraient au sein de familles dites « défavorisées »².



SUD éducation Guyane mène depuis plusieurs années maintenant la lutte pour un retour à la gratuité de l'école et de l'éducation en général, afin de compenser au mieux les inégalités sociales (qui, rappelons-le, ne cessent de s'accroître et sont les premières causes de l'augmentation de la violence !). A travers ce 8 pages, SUD éducation propose des pistes simples et des actions possibles pour revenir à la gratuité de la scolarité - base d'une éducation égalitaire - ouverte à tou-te-s et émancipatrice. C'est également un argumentaire complet qui met en avant que la gratuité n'est pas une vaine utopie mais qu'elle existe bel et bien et peut/ doit se généraliser.

Transport scolaire gratuit : CE N'EST PAS UNE UTOPIE !

Pour bon nombre d'élèves, la première difficulté pour être scolarisé réside dans le transport. Aujourd'hui, en Guyane comme dans plusieurs communes de France, les fermetures scolaires, la désertification rurale accentuée par la disparition des services publics, ainsi que les non-constructions scolaires obligent les enfants et leur famille à faire chaque jour plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre à l'école. La Guyane souffre de ces maux et voit sa situation aggravée par un territoire vaste où les distances sont importantes et les difficultés de transport nombreuses. Certaines communes des fleuves (Maroni et Oyapoque) ne sont accessibles que par avion ou par pirogue, y compris le transport scolaire.

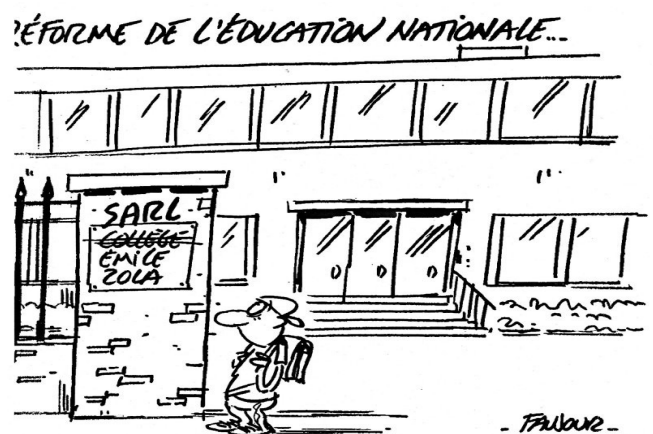
Transports scolaires trop chers !

Aujourd'hui en Guyane le coût du transport scolaire est de 120 euros par enfant. Or, une partie importante des familles guyanaises sont plongées dans une grande précarité et n'ont

même pas accès aux aides sociales³. Ces coûts de transports scolaires importants sont l'une des premières causes de déscolarisation en Guyane. Ainsi 4,3 % des enfants âgés de 6 ans, 10 % des adolescent-e-s de 16 ans sont aujourd'hui déscolarisé-e-s en Guyane, et le taux de décrochage scolaire est 3 fois supérieur à celui de l'hexagone⁴. Soulignons également qu'aujourd'hui plus d'un quart de la population guyanaise vit dans les communes isolées du Maroni. Cela ajouté au fait que tout enfant a le même coût et qu'il y a beaucoup d'enfants par famille, se cumule et crée un lourd handicap. Les familles se retrouvent ainsi pénalisées et contraintes de dépenser de fortes sommes pour permettre le transports scolaire de leurs enfants.

Des coûts de transports qui obligent de plus en plus de familles à faire des sacrifices et des coupes budgétaires drastiques dans d'autres budgets (logement, nourriture, etc.). Parfois même, certaines familles se retrouvent contraintes de faire des choix quand à la scolarisation entre leurs enfants et n'en scolarisent qu'une partie.

Rappelons aussi que les conditions de règlement des frais de transports scolaires handicapent lourdement les familles guyanaises. En effet, il est demandé aux familles des règlements par chèque ou par virement bancaire alors que beaucoup d'entre elles sont sur des sites isolés dépourvus de représentations bancaires ou de connexion internet suffisante, sans parler des taux d'analphabétisme et d'allophones extrêmement importants en Guyane. Un moyen de plus d'exclure les familles les plus fragiles de l'école.



³ Les familles « sans papier » ne peuvent pas avoir accès aux aides sociales faute d'autorisation de présence sur le territoire. Pour la précarité des familles guyanaises cf les documents de l'INSEE mentionnées plus haut

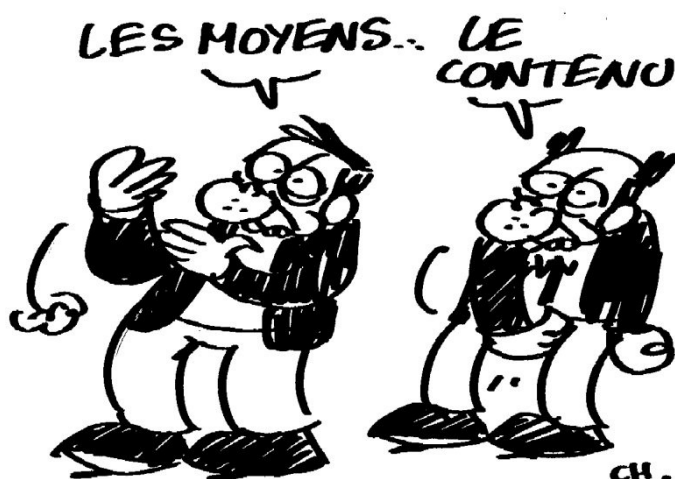
⁴ cf page 10 du relevé de décision du Défenseur des Droits du 14 février 2017

Un vieux combat de SUD éducation ...

SUD éducation Guyane milite depuis plusieurs années maintenant pour la gratuité du transport scolaire partout en France et surtout en Guyane.

En 2014 aux côtés de plusieurs syndicats et associations (ASTIPA, RESF, Alternative Libertaire, SGEN-CFDT, LDH), SUD éducation Guyane a interpellé le Conseil Général de Guyane en charge des transports scolaires à

UN MOT DU MINISTÈRE



l'époque et demandait « la gratuité du transport scolaire fluvial pour les élèves devant utiliser ce moyen de transport afin de garantir la gratuité de l'école pour tous et toutes conformément à la loi. Que le Conseil Général prenne en compte la situation familiale et financière (grande fratrie, faibles revenus) afin de permettre la scolarisation de tous les enfants ; qu'une aide soit mise en place pour les familles, conformément à votre mission. Qu'elle soit accessible. Ainsi que le remboursement des frais avancés par les familles qui ont du faire de grands sacrifices pour honorer cette somme importante et pouvoir scolariser leurs enfants. »⁵.

Une revendication partagée par tous-te-s !

Aujourd'hui en France, 39 départements ont fait le choix de la gratuité des transports scolaires et ce, malgré un contexte économique difficile. Alors pourquoi pas la Guyane ? Le Défenseur des Droits, en visite en Guyane, en octobre 2016, reprenait en partie les demandes des syndicats et des associations et les préconisations de SUD éducation Guyane. Ainsi recommandait-il aux autorités et aux collectivités locales dans son rapport du 14 février 2017 d'« assurer le transport scolaire des élèves en revoyant les modalités d'accès par la gratuité des transports fluviaux

scolaires et la création d'un nombre de places suffisant afin que le déplacement de chaque élève soit garanti chaque jour »⁶ et de « mettre en place un plan d'action particulier en faveur de l'accès à l'école des enfants des communes isolées (développement de places d'internat, **amélioration des conditions de transport scolaire fluvial**, accès à une nourriture suffisante...) »⁷.

Les exemples de gratuité des transports scolaires existent, certains représentants de l'État abondent dans ce sens, alors plus que jamais, c'est à nous, **enseignants, personnels des établissements scolaires et parents d'élèves** de nous mobiliser et de peser sur les collectivités locales (CTG et Mairies) afin qu'elles assurent la gratuité des transports scolaires pour permettre l'égal accès de tous les enfants de Guyane à l'école.

Chère gratuité ?

L'argument du coût pour les collectivités et pour le contribuable de cette gratuité pour les transports scolaires est souvent avancé, mais de quoi s'agit il vraiment ? Rappelons tout d'abord que l'école est un service public et qu'en tant que tel, les logiques de rentabilité n'ont rien à y faire, un service public se devrait d'être par définition gratuit car ouvert à toutes et tous quelque soit ses revenus. Par extension, le transport scolaire se doit d'assurer un accès égal et effectif pour toutes et tous. De plus, les fonds qui doivent être mis à la disposition pour l'effectivité de cette gratuité sont basés sur les revenus de l'Etat et des collectivités, revenus qui proviennent des impôts prélevés aux contribuables dont les parents d'élèves. Ainsi faire payer les transports scolaires aux familles, c'est légitimer une double peine financière pour les parents d'élèves en difficulté : en tant que contribuable et en tant que parents d'élève.

LA RENTRÉE DES BUDGETS SERRÉS



⁵ Courrier inter-organisation en lecture sur le site de SUD éducation Guyane

⁶ Cf page 10 relevé de décisions du Défenseur des Droits du 14 février 2017

⁷ Idem

Les fonds nécessaires à cette gratuité existent mais sont mal déployés ! Ainsi aujourd'hui le territoire guyanais, tout comme les communes⁸, reçoit des dotations de l'Etat mais aussi de l'Union Européenne. Mais ces dotations sont souvent loin d'être consacrées aux services publics prioritaires tel que l'éducation. Cet argent public est parfois alloué à des budgets qui auraient dû disparaître.

Ainsi la Guyane se trouve être l'un des seuls départements français à salarier les prêtres catholiques, ce qui représente un investissement annuel de plus de 900 000 euros ! Comment ainsi alors que la CTG reste une collectivité locale soumise à la laïcité peut-elle justifier de tels investissements pour la religion et si peu pour sa jeunesse et notamment l'accès à l'école ?

De même, les sommes allouées par l'État aux mesures sécuritaires inefficaces et discriminatoires telles que le maintien des barrages routiers-frontières intérieures d'Iracoubo et de Régina, ou la lutte inefficace contre l'orpaillage, sont des gouffres financiers qui devraient être réorientés sur l'accès à l'éducation et donc la gratuité de celle-ci.

Ces investissements pour la gratuité des transports scolaires ne seraient pourtant pas des dépenses inutiles bien au contraire ! Il favoriserait la création d'emplois dans un département touché à plus de 20 % par le chômage, emplois qui à leur tour seraient créateurs de richesse et permettraient de pérenniser cette gratuité et d'en réduire encore plus le coût. Enfin, les fonds dégagés pour les familles leur permettraient d'effectuer de nouveaux investissements bénéfiques à l'économie guyanaise. Cette gratuité des transports ne serait donc qu'un investissement sur le long terme.

La galère des fournitures scolaires

La gratuité d'accès à l'école : une réalité pas une chimère !!!

Un élève qui vient à l'école sans fourniture scolaire achetée par sa famille ça existe... Ce n'est pas une chimère !

Dans les villages amérindiens du Haut Maroni, les équipes pédagogiques du primaire ont décidé d'investir les financements que la mairie leur octroie dans l'achat des fournitures scolaires de base (crayons, stylos, cahiers,...) afin qu'aucun enfant ne soit pénalisé par ces achats coûteux

⁸ En moyenne les communes guyanaises reçoivent plus de 450 euros par an et par habitants sans parler des fonds européens.

et complexes sur les sites isolés. Mais il s'agissait aussi pour ces équipes de faire respecter le droit et principe fondamental de la gratuité de l'école.

Comment pouvoir justifier ainsi la discrimination qui s'opère sur le territoire guyanais entre des écoles garantes de la gratuité et des écoles devenues un luxe hors de prix alors qu'elles sont toutes des lieux publics ?



Et pourtant les listes de fournitures scolaires s'allongent...

Ainsi à Maripasoula, un élève de CM devait déboursier 192 euros de fournitures scolaires à la rentrée 2015 pour aller à l'école!! Des listes de fournitures scolaires surchargées ; qui ne tiennent pas compte des réalités sociales de nombre de familles et qui vont à l'encontre des préconisations et recommandations du ministère qui rappelait dans un mail, adressé à tous les enseignants de France, en date du 18 juin 2015, l'importance de réduire la participation des familles compte-tenu de la situation économique de la France.

« Deux objectifs sont recherchés : réduire les charges financières de toutes les familles et alléger de façon conséquente le poids du cartable. » (circulaire sur les fournitures scolaires au BO du 18 juin 2015). Le rectorat de Guyane a rappelé lui aussi à plusieurs reprises la nécessité de revoir ces listes à la baisse.

Des familles aussi se mobilisent pour rappeler aux équipes pédagogiques la nécessité d'avoir une école gratuite et dénoncer cette inflation galopante des fournitures scolaires demandées aux parents.

... les parents doivent-ils compenser les baisses d'investissement de l'État ?

On le sait, aujourd'hui, l'Etat s'est inscrit dans des politiques d'austérité, et qui dit « austérité » dit « économies ». Tous les jours, les personnels de l'Éducation Nationale sont confrontés à des baisses de moyens récurrentes... Mais est-ce aux parents de palier au désengagement progressif de

l'Etat dans l'éducation ? Il est de la responsabilité des personnels de l'EN de dénoncer et de lutter contre ces politiques d'austérité qui frappent de plein fouet l'EN et les services publics, devenus objet de rentabilité. Comment justifier ces baisses alors que les cadeaux fiscaux aux riches et aux entreprises ne cessent de pleuvoir ? Que l'Etat dans la crise financière de 2008 est parvenu du jour au lendemain à injecter un prêt de 3 000 milliards d'euros - non remboursé d'ailleurs - aux banques en faillite ? Comment parler d'économies dans l'éducation alors que le budget de l'armée n'a cessé d'augmenter et est sur le point de dépasser celui de l'Éducation Nationale ? Rappelons également que beaucoup de collectivités locales sous prétexte d'austérité n'hésitent pas à diminuer le montant de leur investissement scolaire.

Les parents et les élèves ne doivent pas payer deux fois l'école !

On l'oublie trop souvent ce sont les impôts qui financent l'école et les personnels qui y travaillent. C'est ainsi que fonctionne le système de service public en France. Les parents d'élèves sont des contribuables comme tout à chacun et ce quelque soit leur situation administrative (rappelons que 60 % des recettes fiscales de l'Etat proviennent des impôts indirects tel que la TVA, l'Octroi de mer, etc. payés par tous les habitants du territoire).



La dérive visible et constatée depuis de nombreuses années est de faire porter une charge financière toujours plus importantes aux familles aux dépens des engagements et des responsabilités de l'école, des équipes pédagogiques, des collectivités territoriales et de l'État en charge de garantir l'accès gratuit et libre à l'école.

Cette dérive s'appuie sur l'idée reçue que les aides sociales octroyées à certaines familles - aides excluant les plus précaires comme les parents sans papier qui ne peuvent y avoir accès - étaient destinées au règlement des fournitures scolaires, ce qui n'est pas le cas puisque l'objectif de ces

aides étaient de soutenir les familles sur les « à côtés » de l'école (vêtements, cartables, goûters, etc.).

Enseignants responsables

Dans le primaire, ce sont les équipes pédagogiques à travers les conseils d'école, conseils de maîtres ou de cycle, qui décident des investissements pour l'école. Trop souvent ces investissements se font au détriment des élèves et de leur famille qui sont de plus en plus sollicités pour les achats de fournitures. Dans le second degré, les Conseils d'Administration sont les lieux privilégiés pour remettre la gratuité au cœur du service public d'éducation.

SUD éducation à l'instar de certaines régions en France et de ce qui se passe sur le Haut Maroni et dans d'autres communes de Guyane **exhorte les collègues du premier et du second degré à remettre la gratuité de l'école au cœur des établissements et ainsi permettre à chaque enfant d'accéder gratuitement à l'école. Et ce, en supprimant purement et simplement la charge financière qui incombe aux parents notamment en abandonnant ces fumeuses « listes de fournitures scolaires » !**

Restauration scolaire : plus d'enfant le ventre vide à l'école !

La restauration scolaire est également l'une des autres entraves à l'accès à la scolarisation. C'est pourquoi SUD éducation Guyane en revendique aussi la gratuité au nom de l'égalité. En Guyane, la situation est d'autant plus urgente que cette restauration scolaire est inexistante sur une large part du territoire guyanais, à minima la collation n'est même pas assurée !

Trop d'enfants viennent aujourd'hui le ventre vide à l'école et en sortent toujours le ventre vide après plusieurs heures de travail ! C'est inacceptable ! Comment apprendre lorsque l'on est tiraillé par la faim⁹ ?

9 Les liens entre bonne nutrition et efficacité au travail ne sont plus à faire : <http://www.apsam.com/sites/default/files/docs/publications/ft7.pdf> Même leFigaro : <http://www.lefigaro.fr/emploi/2008/01/07/01010-20080107ARTFIG00373-bien-manger-pour-bien-travailler.php> <http://www.terrafemina.com/emploi-a-carrieres/portraits/articles/39845-food-et-fourche-bien-manger-pour-mieux-travailler.html>

Les équipes éducatives ont souvent observé que les difficultés scolaires et les comportements violents étaient liés au fait que les enfants n'avaient pas mangé de la journée avant et pendant l'école ! La première lutte contre l'échec scolaire passe par la lutte contre la faim à l'école !

Comment un pays qui se dit être la 5^{ème} puissance mondiale laisse les enfants qui sont sur le banc de ses écoles le ventre vide ?

Des constructions et des investissements en restauration scolaire vite !!!!!

La Guyane manque cruellement de construction scolaire et il en va de même pour la restauration scolaire. Le service de restauration scolaire est plus que défaillant. Il faut rapidement des constructions scolaires et des investissements importants en matière de restauration et de collation scolaire. Les populations des fleuves Maroni et Oyapoque sont les premières victimes de ces déficits. Les enfants des sites isolés se retrouvent ainsi à passer plusieurs heures par jour dans les transports scolaires et plusieurs heures en classe, sans qu'à aucun moment certaines collectivités locales ou écoles ne leur aient donné les moyens de pouvoir bénéficier d'une restauration ou à minima d'une collation.

Hasard ou pas, c'est souvent ces mêmes sites isolés qui sont décriés pour leur difficultés scolaires. L'iniquité territoriale est donc criante en Guyane, la disparité des moyens déployés par l'Etat et les collectivités locales ségrègent un peu plus les populations déjà précarisées. Et pourtant, permettre à chaque enfant d'apprendre dans les meilleures conditions, c'est-à-dire d'abord, le ventre bien¹⁰ plein, devrait être une priorité !

La restauration scolaire : un coût mais aussi un investissement sur l'avenir !

Il est important de souligner que **ces investissements dans les infrastructures de restauration scolaire seraient eux aussi créateurs d'emploi**, même si ces investissements paraissent lourds dans un premier temps. La restauration scolaire fait partie du service public d'éducation et en tant que tel, là aussi, les logiques entrepreneuriales de rentabilité n'ont pas leur place ! Ces investissements sont un pari sur l'avenir car ils permettent à beaucoup de sortir de la précarité et ainsi de pouvoir participer demain de manière plus importantes à la société et aux efforts collectifs.

Ainsi ils permettraient à la fois, à chaque élève de Guyane, de pouvoir manger dans ses longues journées d'école et, de réduire le chômage, malheureusement galopant en Guyane.

L'accès à l'école passe aussi par la restauration gratuite !

Alors que la collectivité nourrit gratuitement militaires et gendarmes ou encore élus, elle ne pourrait pas le faire pour ses enfants ? Les scandales et les alertes sur les sommes publiques pharaoniques dépensées ou allouées abusivement aux élus de la République (députés, sénateurs et autres « représentants » de l'État) s'agglutinent ; et pourtant, il serait impensable que les enfants scolarisés en France puissent manger gratuitement ?



Rappelons à nouveau que l'argent public dont bénéficie les collectivités locales et l'État sont apportés par la contribution de tous et toutes à travers les impôts. Il est donc de notre responsabilité de **peser sur les choix qui sont fait en matière de dépenses publiques.**

Trop souvent en Guyane, lorsque la restauration scolaire ou la collation existent, celles-ci se retrouvent être payantes pour les familles et bien souvent sans qu'aucun système de contribution en fonction des revenus ne soit mis en place. Il est donc une nouvelle fois injuste de faire payer deux fois cette restauration scolaire aux parents d'enfants scolarisés qui y participent en tant que contribuables et aussi en tant que parents d'usagers. Encore une fois, ce sont les familles les plus précaires qui se retrouvent bien souvent exclues du système de restauration ou de collation alors même que ce sont celles qui en ont le plus besoin. 3 Nous avons pourtant les moyens d'assurer la gratuité de la restauration scolaire qui est une des conditions de la gratuité de la scolarité ! C'est simplement aujourd'hui une question de choix politique que nous impose l'État et les collectivités locales, à nous de leur imposer le nôtre ! Si l'on considère que l'éducation est une

¹⁰ Important de réfléchir à aussi comment alimenter les jeunes et éviter ainsi les risques d'obésité, de carence, etc.

priorité alors nous devons nous donner les moyens d'assurer l'accès à tous les enfants à cette scolarité. Sinon, arrêtons de nous plaindre de la violence et des divers maux de notre société !

Une restauration et une collation gratuite et de qualité !



Qui dit restauration ou collation scolaire doit forcément dire des repas équilibrés, variés et de qualité ! Trop souvent la restauration scolaire lorsqu'elle existe est onéreuse et de médiocre qualité. Alors même qu'en Guyane, les ressources et la variété alimentaire ne manquent pas, les enfants se retrouvent trop souvent avec des produits médiocres et standardisés. De grands groupes agro-alimentaires se partagent aujourd'hui ces marchés de la restauration scolaire. Ces grands groupes, depuis qu'ils ont mis la main sur ces juteux marchés, ont provoqué à la fois une augmentation des prix des repas et une baisse chronique de la qualité de ces mêmes repas.

Des restaurations scolaires basés sur des produits variés issus des circuits courts et des agricultures raisonnées seraient pourtant moins coûteuses et de meilleures qualités. Ils offriraient également une plus grande variété. Ces choix structuraux permettraient donc de réduire les coûts de la restauration scolaire et favoriseraient encore une fois la gratuité et l'accès à tous les enfants de Guyane à la restauration scolaire et garantiraient la santé des enfants et des futurs adultes (donc, moins de frais pour la Sécu, etc.).

La gratuité au cœur de la lutte de mars – avril 2017

Gratuité au cœur des revendications des collectifs du fleuve Maroni

Le combat pour la gratuité scolaire a largement été repris au sein du mouvement social de mars-avril 2017 et

particulièrement au sein des collectifs d'habitants du fleuve. En effet, la plate-forme de revendications élaborée par les habitants du Maroni en Assemblée Générale a largement repris les principes de gratuité évoqués précédemment, preuve de l'importance de cette thématique qui transcende les appareils et les organisations syndicales. Ainsi le collectif Lawa regroupant le collectif A NO WI OPO de Maripasoula, le collectif Sous le Fromager de Papaïchton et le collectif U WELI de Grand Santi revendiquent **« Fourniture gratuite de matériel pédagogique pour tous les élèves. Un transport scolaire gratuit → Restauration scolaire gratuite pour les écoles et les collèges et pendant les temps périscolaire (à minima une collation) »**. Des revendications que portent toujours le collectif Lawa et pour lesquelles les habitants du Haut Maroni poursuivent la lutte.

Gratuité au cœur des revendications du pôle éducation

Des enseignant-e-s, des parents d'élève, des élèves et des étudiants réunis en Assemblée Générale au sein du pôle éducation du « Kolektif pou la Gwyane dékolé » ont également adopté une plateforme de revendications qui reprend largement les préconisations du retour à la gratuité scolaire. Ainsi le pôle éducation en lutte affirme dans la plateforme de revendications la nécessité de **« l'accès gratuit, pour tous les élèves, à une restauration scolaire de qualité en favorisant les produits frais et locaux, y compris sur les temps périscolaires. Il faut au moins une collation sur les communes sous-dotées comme Saint Laurent. Nous exigeons la gratuité des transports pour tous les élèves. Enfin, nous exigeons l'augmentation des fonds d'équipements pour les manuels scolaires, les matériels pédagogiques et leur accès gratuit aux élèves. »**

Une nouvelle fois il est indéniable que cette question de la gratuité au delà de la lutte des syndicats ou des enseignants concerne aujourd'hui l'ensemble de la population Guyanaise car c'est bien évidemment un moyen efficace de lutte contre la déscolarisation.



Conclusion :

Aujourd'hui comme hier nous avons les moyens de la gratuité scolaire. Ce n'est pas les moyens qui posent problème mais bien la répartition de ces derniers alors que les pouvoirs publics n'ont cessé de favoriser cadeaux et exonérations fiscales aux plus riches. L'actualité sur les « affaires » rapportant l'utilisation abusives et frauduleuse de l'argent public (hausse de salaire des députés et sénateurs, emplois fictifs, détournement d'argent public, etc.) par les élus, hommes politiques ou encore collectivités doivent nous alerter sur une nécessaire et meilleure répartition de ces sommes qui doivent être mis à profit du service public et non des intérêts personnels. Ce sont les exonérations fiscales aux entreprises depuis plus de 30 ans¹¹ ou aux plus aisés, les dépenses abusives et frauduleuses¹² qui impactent lourdement les services publics et en premier lieu la santé et l'école. Alors que ces dépenses et exonérations devenaient légion, dans le même temps, la hausse des frais de scolarité devenait vertigineuse laissant le fardeau de l'ensemble des dépenses scolaires aux seules familles. L'accès à la scolarité pour toutes et tous passent nécessairement par la gratuité ! L'école est un service public et à ce titre, elle se doit d'être gratuite et ouverte à toutes et tous. Alors que le patronat et la classe politique s'engraissent avec l'argent public, de plus en plus d'enfants viennent le ventre vide à l'école, ou sont déscolarisés faute d'argent pour le transport scolaire ou les fournitures scolaires. Aujourd'hui, la gratuité de l'école est une simple question de choix politiques et non de moyens financiers ! A nous personnels de l'éducation nationale, parents d'élèves et élèves d'imposer ce choix aux collectivités locales et à l'État. Ce n'est que par la gratuité que l'accès à l'école sera possible et cette gratuité est de notre responsabilité à nous personnels de l'éducation nationale, parents d'élèves et élèves.



C'est par nos mobilisations et nos luttes que nous restaurerons cette gratuité de l'école pourtant sensée être garantie

SUD éducation Guyane exige le retour à la gratuité de l'école qui permettra l'accès à toutes et tous à la scolarité.

SUD éducation Guyane dénonce la suppression de la gratuité scolaire qui favorise l'exclusion des plus précaires et des plus vulnérables, de l'école, faute de moyens financiers suffisant pour y accéder.

SUD éducation se bat et se battra toujours pour une école gratuite, véritable service public !

L'éducation n'est pas une marchandise, l'école n'est pas une entreprise !!!



11 - qui devaient en contre partie créer des emplois, aujourd'hui on est bien loin du compte elles ont même détruits plus d'emplois

12 L'explosion du nombre « des affaires » qui secouent la classe politique en sont une sonnante illustration.